

BULLETIN
DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE

TOME XXXIII
SESSION 1950-1951



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1952

NOTATIONS EN « ABJAD »
SUR DES POIDS ARABES EN VERRE
ATTRIBUABLES AU SECOND SIÈCLE DE L'HÉGIRE⁽¹⁾

PAR

MARCEL JUNGFLEISCH

Lors d'une précédente communication⁽²⁾, nous avons eu l'occasion de mentionner des « notations conventionnelles se rencontrant sur certains poids arabes en verre ». Malgré l'allure générale de ce titre, nous avons pratiquement dû limiter notre exposé aux poids de fels ou felsy⁽³⁾ qui à eux seuls avaient suffi à occuper l'espace assigné à une communication. En réalité, ces poids de fels ne constituent que l'une des catégories d'impressions arabes sur verre où figurent des notations conventionnelles.

Une autre série, moins connue, mérite d'être signalée à son tour, ne serait-ce que pour orienter les recherches sur un sujet paraissant loin d'être épuisé. Sur certains poids ou jetons portant comme légendes-types des formules religieuses, il se rencontre également de ces notations conventionnelles.

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 2 décembre 1950.

⁽²⁾ Voir *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXXI (session 1949/1950), p. 257 à 274.

⁽³⁾ De toute évidence, il ne saurait s'agir de poids destinés à peser des monnaies de bronze. Fels est ici pris dans le sens générique d'un système pondéral spécial dit « fels ». D'ailleurs, certains de ces petits monuments portent parfois la légende plus explicite *مقال فلي*, c'est-à-dire *poids felsy* et non *poids d'un fels*.

Par elles-mêmes, les formules religieuses sont loin d'être inconnues ; la plupart d'entre-elles ont été décrites par quelques auteurs, certains les ont rattachées à l'époque fatimite. Il ne peut s'agir là que d'un groupement provisoire, certes commode pour l'étude, mais ne prétendant à aucune rigueur chronologique. Il est possible que de nombreuses empreintes portant une formule religieuse puissent être approximativement attribuées aux Fatimites mais cela n'autorise aucunement à les enfermer toutes sans exception, dans des limites chronologiques aussi étroitement définies. Nombre d'entre elles sont notoirement plus anciennes, certaines paraissent même remonter jusqu'aux Ommiyades ; d'autres semblent au contraire tardives : mameloukes ou même turco-égyptiennes. Ce préambule était nécessaire pour préciser qu'en matière de formules religieuses imprimées sur les verres arabes, nous ne devons pas nous cantonner *a priori* entre des dates trop précises.

L'emploi d'une de ces sentences a pu se continuer assez longtemps bien que certains indices fassent remonter sa vogue initiale aux commencements de l'Islam. La formule *بِسْمِ اللَّهِ رَبِّيَ اللَّهُ* avait constitué l'un des cris de Foi du début, avant d'être intégrée dans les devises personnelles gravées sur les cachets des Khalifes ommiyades Yezid I ben Mouawiyeh (60 à 64 H. = 680 à 683 D.)⁽¹⁾ et Walid I ben Abdel Malek (86 à 96 H. = 705 à 715 D.).

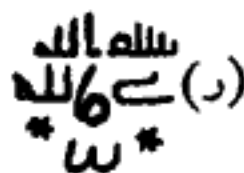
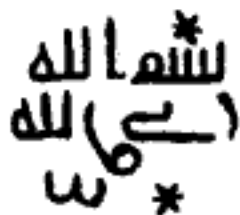
La plupart des auteurs qui ont étudié les impressions arabes sur verre, ont rencontré cette formule et l'ont publiée. Limitée à son expression traditionnelle, elle est assez fréquente et ses exemplaires ordinaires ne nous retiendront pas davantage. Nous nous bornerons à regretter au passage qu'étant ordinairement considérées comme des jetons ou des amulettes, les auteurs aient le plus souvent négligé d'en indiquer les poids⁽²⁾.

Beaucoup plus rares sont les impressions portant cette même formule

⁽¹⁾ E. T. ROGERS, *Arabic amulets and Mottoes, Journal of the Royal Asiatic Society*, January 1879, p. 5 et 6.

⁽²⁾ S. Poole a relevé : 4 gr. 21 (avec la mention « dinar ») et 1 gr. 425 ; Sir Flinders Petrie : 4 gr. 24. Nous avons constaté : 2 gr. 20, 2 gr. 14 et (meulé) 2 gr. 10. Le tout semble provenir d'époques différentes.

qui, par exception, se trouve associée à une notation conventionnelle d'apparence numérale :



De toute évidence, la hampe verticale du signe supérieur est « bivalente ». Pour l'harmonie de la composition, elle constitue en même temps l'alef du mot Allah. De semblables particularités ont déjà été signalées dans l'écriture monumentale ; elles sont du domaine de l'épigraphie sur lequel nous nous garderons d'empiéter.

Notre sujet se trouve ainsi clairement délimité : nous nous bornerons à étudier l'adjonction à une formule religieuse connue, du groupe $\frac{6}{\omega}$ accompagné de deux étoiles à six rayons.

Afin de circonscrire le champ des hypothèses nous noterons tout d'abord que, dans le cas présent, ce nombre ne peut s'interpréter comme une valeur fractionnaire car il se rencontre sur deux exemplaires qui sont de poids fort différents, donc ne pouvant s'exprimer par un seul et même signe.

A. (n° V, 971 R). Poids : 4 gr. 22. Verre vert bouteille clair, transparent. Diamètre empreinte : 21/22 millimètres.

B. (n° V, 971 V). Poids : 1 gr. 40. Verre vert bouteille clair, transparent. Diamètre empreinte : 17 millimètres.

L'état de conservation de ces deux objets est aussi parfait que possible.

La première pièce correspond métrologiquement à un dinar, la seconde à un thoulth (tiers de dinar). Le signe conventionnel étant le même dans les deux cas, il ne saurait davantage représenter une valeur pondérale entière qui ne pourrait être commune à deux poids aussi visiblement dissemblables.

Si nous nous reportons aux notations de nombre entiers telles qu'elles passent pour dérivées du grec, nous trouvons d'abord P = 100 qui tout en conservant son habituelle signification numérale se serait cursivement usité, d'abord retourné \mathfrak{b} , puis retourné et ouvert en côté \mathfrak{b} . D'autre

part, K = 20 aurait été figuré ω en cursive. La réunion des deux signes formerait le nombre 120.

Si nous accordons la préférence au système arabe de la notation numérique au moyen de lettres, système connu sous le nom d'« Abjad »⁽¹⁾ ق = 100 et s'écrivait cursivement dans le sens vertical ق , les deux étoiles pouvant correspondre aux deux points diacritiques du ق⁽²⁾. Le second signe س s'abrégait cursivement س et veut dire 60. La réunion des deux signes formerait le nombre 160.

Puisqu'il s'agit d'un même nombre entier figurant sur deux poids de différentes valeurs, nous sommes induits à conjecturer qu'il exprime une date, date que le manque d'espace empêchait d'écrire en toutes lettres comme il était alors de coutume.

Selon l'un ou l'autre système, nous devrions donc lire l'une des deux dates 120 H. ou 160 H. entre lesquelles nous avons à choisir.

L'année 120 H. tombe sous le règne du Khalife ommyade Hecham ben Abdel Malek, 160 H. sous celui de l'Abbasside Abou Abd Allah Mohamed el Mahdi.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler combien il était hasardeux de chercher à dater avec précision les empreintes arabes sur verre lorsque ces attributions reposent uniquement sur l'épigraphie ; une confirmation résultant d'autres éléments d'appréciation est absolument indispensable pour prévenir des erreurs, sans cela inévitables.

En 120 H. el Kassem ben Ebeidallah était intendant des Finances d'Égypte. Or, la grosse écriture ramassée de cette époque est bien connue, elle est toujours associée à la nuance soutenue (qu'elle soit émeraude ou péridot) d'un verre particulièrement stable bien que souvent crasseux. La réunion de ces caractéristiques fait défaut sur les exemplaires en question.

L'année 160 H. se place sous Mohamed Soliman (dit Abou Damrah) comme délégué aux Finances et gouverneur de l'Égypte, à une époque

⁽¹⁾ Système dont l'origine est mal connue et qui semble avoir subsisté en Égypte jusqu'à l'époque mamelouke. Sa vogue a été grande en Perse et aux Indes.

⁽²⁾ Dès avant l'emploi plus récent du système turco-persan, les écrivains l'avaient déjà dénaturé jusqu'à l'écrire ما où ils voyaient empiriquement la première syllabe du mot مائة qui en arabe signifie 100.

où la netteté de l'écriture allongée s'allie à une qualité toute différente du verre. Ce dernier présente des nuances plus fades, il est moins impur et plus onctueux mais il est aussi moins stable.

Les deux poids sous étude présentent ces derniers caractères réunis auxquels il faut en ajouter un troisième également important. Cette époque est celle des Matar, Abou Damrah, Mouhager, Salamah, Wadih, Ismaïl ben Ibrahim, Ibrahim ben Saleh, etc. époque connue des spécialistes comme celle durant laquelle l'exactitude des poids en verre atteignit à la perfection. Comme nous l'avons dit ces poids pèsent exactement 4 gr. 22 (dinar) et 1 gr. 40 (thoulth, mettant le dinar fractionné à 4 gr. 20). Compte tenu du léger frai du verre, leur écart sur la moyenne des poids contemporains renommés pour leur précision, reste de l'ordre du centigramme ! Ils sont plus exacts que les monnaies elles-mêmes — cependant de premier choix — conservées dans les Cabinets de Numismatique et les Musées ; l'on nous accordera que, venant s'ajouter aux autres indices, cette concordance absolue dans les poids décide de la date. En 120 H. le dinar quoique réglé avec moins de précision était un peu plus fort, nous devons donc adopter la lecture 160 H. d'après le système « abjad » dont l'emploi dès une si haute époque constitue un fait intéressant à noter au passage.

Une double question vient alors se poser. Pourquoi avoir écrit la date par ce moyen inhabituel et surtout quelle fut en cette occurrence le motif du recours à une formule religieuse ?

Bien que réputé intangible en principe, le poids du dinar a subi au cours des âges de légères fluctuations qui nous ont été révélées par les métrologistes. Il semble bien que le règne d'el Mahdi (règne durant lequel se produisirent des troubles intérieurs et une recrudescence de la lutte avec Byzance) corresponde à une période de faiblage — environ cinq centigrammes — dans le dinar dont le poids brut n'atteignait plus alors que celui du net théorique de métal fin ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Malgré les travaux de quelques précurseurs (Minost, de Boüard, Vaucher, etc.) l'histoire économique des Arabes est encore assez mal connue. Aux éventualités passagères pouvait s'ajouter un motif économique également puissant : la nécessité pour le Khalife de prévenir l'exode de sa monnaie nationale. Un dinar plus fort aurait été drainé par les échanges internationaux et fondu. Le fait s'était déjà produit.

Il fallait faire admettre comme *légal* ce léger faiblage de 1,2 % qui est constaté par les poids en verre mieux encore que par les monnaies elles-mêmes. D'où l'emploi d'une formule religieuse pour affirmer que dans ses usages canoniques, ce dinar bien que pesant seulement brut pour fin, conservait toute sa valeur libératoire pour les prestations commandées par le Livre. D'où aussi, le besoin de le « distinguer » discrètement par la forme inhabituelle de la date que le manque de place dans le champ avait par ailleurs incité à noter par abrégé, en abjad.

Telle est du moins l'hypothèse vraisemblable qui s'impose à l'esprit.

RÉSUMÉ

Il s'agit de poids dont l'exactitude est trop parfaite pour n'avoir pas été voulue. La notation conventionnelle se rencontrant parfois sur ces poids en verre d'un dinar ou d'un thoulth à la légende *بِسْمِ اللَّهِ رَبِّيَ اللَّهُ* correspondrait à la date 160 H. exprimée suivant le système de notation dit « abjad ».

Marcel JUNGFLAISCH.

Juillet 1950.

ADDENDA

à une précédente communication

**« NOTATIONS CONVENTIONNELLES SE RENCONTRANT
SUR CERTAINS POIDS ARABES EN VERRE »**

(tome XXXII, p. 257 à 274).

I. Il aurait existé plusieurs variétés de karroubeh (au moins deux).

L'une, la plus courante, avait un poids théorique qui ne devait guère dépasser la moyenne expérimentale déterminée par Miles (*Early arabic glass weights and stamps*, p. 10) d'après la pesée des poids en verre connus, soit 0 gr. 1968.

L'autre est moins fréquente; on en connaît jusqu'à présent trois exemplaires en verre :

	KARROUBEH	GLOBAL	UNITAIRE
British Museum, n° 12.....	19	5 gr. 31	0,280
Miles, n° 71.....	19	5 gr. 24	0,276
Jungfleisch, n° 315 X.....	14	4 gr. 02	0,287

Son poids approcherait donc de 0 gr. 29.

II. $\mu\zeta = \bar{\zeta} 1 = 1$ complet. Le qualificatif $\bar{\zeta}$ a été signalé par Stickel comme existant sur les monnaies mêmes (voir « Die Werthbezeichnungen auf muhammedanischen Münzen », *Z. D. M. G.*, XXXIII. Band, 1879). Il fut également employé par des chroniqueurs arabes (Makrizi, etc.) lorsqu'ils parlaient de monnaies ou de poids.

M. J.